

FO CE L'FAIRE

Le compte-rendu du Comité d'Établissement du Pôle Nord-Est
du 19 septembre 2017

Un comité d'établissement s'est déroulé le 19 septembre dernier, avec, comme point principal, l'avenir des éditions locales de France 3. Voici tout d'abord l'édito de Force Ouvrière, par Catherine Reggianini, élue au CE Nord-Est, au CCE de France TV, et déléguée du personnel sur l'antenne de Lorraine.

« Pour certains observateurs, ce mois de septembre serait synonyme de morosité, en raison d'une météo qui serait passée en quelques jours d'un climat caniculaire à un temps automnal. Si l'on se place au niveau des finances de l'entreprise, ce serait carrément la douche froide. En effet, comment ressentir autrement l'annonce d'un nouveau coup de rabet de 50 millions d'euros sur le budget 2018 ?

Nos finances sont déjà tellement tendues depuis tant d'années.

Alors qu'il a fallu absorber notamment :

- les conséquences de la suppression de la publicité,
- puis les conséquences de la suppression progressive de la dotation mise en place pour compenser la suppression de la pub,
- puis les conséquences (sans compensation cette fois ci !) de la suppression de la pub sur les programmes jeunesse.

Comment une entreprise de près de 10.000 salariés peut-elle être gérée correctement si l'on change les règles du jeu en cours de partie ?

Si ce qui est vrai un jour (car confirmé par la signature du contrat d'objectifs et de moyens) ne l'est plus le lendemain ? Une fois encore, on est en droit de se demander ce que vaut la parole de l'État...

C'est d'autant plus écoeurant que, pour la première fois depuis fort longtemps, le dernier exercice était à l'équilibre, grâce à de nombreux efforts entrepris à tous les niveaux !

Si c'est la juste récompense pour s'être montré vertueux, il y a de quoi être dégouté et inquiet !

Autre inquiétude : sur quoi porterait, cette fois ci, cette nouvelle économie ? Nous savons tous que les services sont allés très loin dans les efforts entrepris. Nous savons aussi que, au dire de nos experts, nous sommes "à l'os" : il ne serait pas possible de faire davantage au niveau des économies sans dégrader notre offre de programmes.

Est-ce que le gouvernement veut ? Saboter son propre outil de service public audiovisuel, pour venir constater ensuite qu'il n'est pas performant ?

Est-ce que les éditions locales, qui ont déjà pas mal de plomb dans l'aile, ne vont pas être des victimes toutes trouvées ?

Force Ouvrière ne laissera pas faire !

De plus, trop d'économie tue l'économie.

Le meilleur exemple ? Celui de la gestion des congés de fin d'année.

Il nous est expliqué qu'il n'est pas possible de terminer l'année 2017 le 8 janvier, permettant ainsi à l'ensemble des salariés de poser une semaine lors de cette trêve des confiseurs. Le motif : le coût pour l'entreprise de congés non pris en 2017 !

Que risque-t-il alors de se passer ?

On le voit bien alors que les dépouillements des vœux des personnels s'achèvent. En l'état, il y aurait des problèmes partout.

Car l'essentiel du personnel souhaite prendre la semaine 52, et va rendre cette semaine très difficile à gérer.

A l'inverse, un maximum de salariés sera présent lors de la semaine suivante : beaucoup trop, par rapport à un besoin qui, lui, reste faible...

Pour économiser d'un côté, nous risquons donc, d'une part, de dégrader notre service, et ensuite de gaspiller nos moyens.

Au delà du problème plus profond des conséquences de ce coup de rabet de 50 millions, ce problème précis de la gestion de la fin d'année mérite d'être débattu une nouvelle fois. »

Aucune information n'a été apportée en CE suite à cette déclaration. En revanche, [la présidente de France TV a répondu la semaine suivante aux élus du CCE, en ouverture de la réunion.](#)

I/ AVENIR DES ÉDITIONS LOCALES DE FRANCE 3

Le point a été placé à l'ordre du jour de ce CE de septembre à la demande des élus, suite à l'annonce soudaine de la fermeture de l'édition locale de Brest.

La direction a détaillé son point de vue selon lequel l'entreprise rencontrait un problème de visibilité de ces éditions, non présentes sur les box, et non visibles par les téléspectateurs qui ne reçoivent plus la TNT. La direction nous explique donc qu'elle prône d'autres solutions pour exposer les sujets de proximité...par exemple dans les journaux régionaux. En tous cas avec des pistes adaptées aux spécificités des différentes directions régionales. A l'issue de ces débats, les élus du Nord-Est ont exprimé leur inquiétude quant au maintien de l'emploi ; [ils ont adopté à l'unanimité une résolution sur le sujet des locales.](#)

Dans le détail, le Nord-Est est moins concerné que d'autres territoires. Il ne reste en effet plus que 2 éditions locales (Boulogne et Metz), suite à la suppression de l'édition de Mulhouse l'été dernier. Alors qu'il en existe pas moins de 9 dans le Sud-Ouest !

Les élus ont pu examiner en détail la situation actuelle de chacune de ces deux éditions.

1) BOULOGNE SUR MER (CÔTE D'OPALE)

L'édition a été maintenue sous la même forme pour cette rentrée, suite au dépôt d'un préavis de grève et à la signature d'un protocole. "Un nouveau calendrier devrait être communiqué aux équipes dans les prochains jours", nous a-t-on dit le 19. "Une offre pertinente devrait être proposée pour début 2018" ajoute-t-elle. La direction a réitéré qu'elle ne "toucherait pas à la force de frappe de Boulogne".

Des questions ont alors soulevé le problème du volume d'activité : les élus ont insisté sur le fait que ce que Boulogne produisait ne devait pas se substituer à la production du BRI de Nord Pas-de-Calais.

Toutefois, il reste des créneaux dans la grille, comme celui du samedi à 11h30. Il serait possible d'imaginer un rendez-vous plus "magazine", mettant en évidence par exemple la spécificité du territoire par rapport au littoral.

D'autres solutions sont possibles.

Sur internet, en revanche, il ne serait pas pertinent d'y proposer une offre de flux, dans l'esprit de la bobine actuelle. "Ce ne sont pas les codes du Web" ajoute-t-on.

Pour FO, toutes les idées peuvent être bonnes...mais à condition d'être partagées par les équipes.

2) ÉDITION DE METZ

L'approche n'est pas la même que pour Boulogne-sur-Mer. La direction souligne que "beaucoup d'énergie a été déployée" et "se félicite du travail fait pour conduire à cette rentrée du 4 septembre". "Il faut perdurer" précise-t-elle, en ajoutant qu'il "n'y a pas de changement prévu : on continue ce qui a été mis en place à la rentrée".

La nouvelle édition de Metz est en fait composée d'un sujet grand format, représentant la moitié du journal...et diffusé dans la bobine mais aussi dans le programme régional. Ainsi, le problème de visibilité est réglé pour ce qui constitue l'essentiel de l'édition.

Par ailleurs, l'autre moitié est constituée d'un sujet d'actu locale + une ou deux brèves. Cette partie là n'est effectivement pas visible de ceux qui ne reçoivent plus la TNT, mais c'est le prix à payer, si le souhait est de préserver un rendez-vous de proximité !

Pour les équipes, l'autre grand changement a été ce fait que, dorénavant, il est demandé aux salariés de s'impliquer sur l'ensemble des rendez-vous de la grille de programmes.

3) QUELLES SOLUTIONS POSSIBLES ?

L'une d'entre-elles serait "d'exporter" l'organisation choisie pour Metz : elle constitue un bon compromis entre la question de la visibilité, et celle du maintien d'un rendez-vous en proximité. Elle peut s'adapter facilement aux antennes comptant une ou deux locales.

Une autre est celle choisie en Limousin et Poitou-Charentes : les éditions de Brive et de la Rochelle sont diffusées sur l'ensemble de la zone de diffusion du BRI.

Troisième piste : une idée évoquée en CCE par un salarié de Perpignan présent lors des débats !

Il constate que, sur les box, le programme de France 3 est présent à 2 endroits : sur le canal 3 (sur lequel il n'existe que l'offre nationale) et sur un canal après 300 (qui intègre les décrochages "régionaux"). En conséquence, pourquoi ne serait-il pas possible que les locales d'une antenne soient diffusées sur le créneau de 20h10, à la place de "Tout le Sport" ? Le rendez-vous sportif ne serait pas complètement recouvert...puisque'il resterait à l'antenne, sur le canal 3.

En CCE, la présidente de France Télévisions a été claire : toutes les pistes n'ont pas été examinées ! Pour FO, elles méritent donc de l'être, là où il y a besoin de le faire.

Nous le redisons : l'existence de ces éditions, parfois depuis 25 ans (pour les plus anciennes), est inscrite dans le paysage. Ces dernières font donc partie du riche patrimoine de notre audiovisuel public, qui doit être préservé...même s'il faut ne pas perdre de vue non plus cette question de la visibilité.

Affaire à suivre, donc...

II/ LE PLAN DE FORMATION

Les élus ont pris connaissance du compte rendu de la commission emploi/formation. Ils ont noté que 51% des actions prévues pour 2017 avaient été réalisées. Ils ont noté aussi l'existence de retards dans l'exécution des entretiens annuels, en particulier en Bourgogne Franche-Comté. Au global, seule une solution a été mise en avant pour davantage de performance à ce sujet : que les cadres concernés se voient fixer des objectifs (salués par l'attribution de leur part variable).

La direction a répondu qu'il appartenait aux directeurs régionaux de définir s'il s'agissait d'une priorité ou pas. FO rappelle que 2018 sera l'année de la seconde campagne des entretiens professionnels. Avec un risque d'amende pour les entreprises (par rapport à ceux qui n'auront pas été réalisés...).

Les élus ont évoqué ensuite les plans postérieurs. Difficile pour eux d'avoir une vision précise d'un avenir encore bien flou sur le plan budgétaire.

III/ LE BUDGET 2017 DES ACTIVITÉS SOCIALES ET CULTURELLES

Le CE a reçu en janvier dernier une somme de 1.467.677 euros...à laquelle est venue s'ajouter ensuite un complément de 178.342 en janvier 2017 (concernant le reliquat pour 2016).

Sur ce total, le CE a choisi de verser un peu plus de la moitié (800.000 euros) au CI ORTF, pour des voyages et colos à l'attention de l'ensemble des salariés du groupe.

Il restait donc près d'1 million à partager pour l'essentiel entre les 7 antennes (+ une petite somme conservée au niveau du CE "ex pôle" pour notamment les locations inter antennes).

Le partage entre les antennes a permis de financer :

- des projets de voyages (pour 500.000 euros sur 2017)
- les arbres de Noël (pour 200.000 euros sur 2017)
- mais aussi des chèques "rentrée scolaire", des chèques vacances (sur certaines antennes), de la billetterie et autres sorties...selon les choix des élus locaux (dans les différentes commissions activités sociales et culturelles).

Prochain CE
le 18 octobre à Strasbourg

Prochain CCE
le 13 décembre à Paris



Bien évidemment, vos représentants FO au Comité d'Établissement sont à votre écoute : Muriel Bessard (Dijon), P. Campagne (Lille), Catherine Reggiani (Metz et Nancy), Bruno Demange (Metz et Nancy), Eric Vial, Jean-Paul Furno, Henri Weiken, Roya Moradpour (Strasbourg)